

Bonne année 2023 !

**Dérèglement
climatique urgence
P 4/5**



**○ Décès de Roger Payrot
Salut l'artiste p.3**



...ET ON FERA DES PIEDS ET DES MAINS POUR Y ARRIVER!!!



**○ Maghreb
Si loin si proche, à suivre bientôt p.13**

l'Édito

Meilleurs vœux

En ce début d'année, l'équipe du Travailleur Catalan vous présente ses vœux de bonheur, de santé, mais aussi d'énergie combative. Il en faudra, en effet, de la combativité face à ce que nous concocte l'exécutif. Une contre-réforme des retraites qui veut pousser jusqu'à 64 ou 65 ans l'âge de départ ; une attaque en règle contre les privés d'emploi avec les dispositions ultra restrictives de l'assurance-chômage. Ce sont toujours les mêmes qui sont visés, les salariés, les chômeurs, les retraités...le peuple quoi ! De l'autre côté, les actionnaires, les « premiers de cordée », sont à la fête. Tout cela dans un contexte où l'inflation atteint des sommets, où l'énergie est problématique, où le dérèglement climatique déroule ses tristes effets. On lira dans ce numéro les ravages de la sécheresse chez nous. Dans son intervention du 31 décembre, Emmanuel Macron en a

appelé à l'unité, cela ne mange pas de pain. Il a aussi, évoquant la réforme des retraites, osé « *c'est pour sauver le système de retraites par répartition* ». Un mensonge éhonté alors que le COR a clairement déclaré que les dépenses de retraite sont « *contenues* », que la plupart des syndicats sont vent debout contre cette réforme. Aussi l'acharnement du gouvernement ne peut-il s'expliquer que par la volonté de mettre en place une logique libérale qui serait catastrophique. À tout cela, pour les Perpignanais, s'ajoute la gestion par un maire RN. Ce dernier se voit, dans la période, régulièrement débouté par les décisions de justice : ancien local de La cigale, crèche en mairie, et, maintenant couvent Sainte-Claire que La Bressola pourra légitimement investir pour implanter son lycée. Louis Aliot, qui a pour habitude de s'asseoir sur les décisions de justice, risque d'avoir du mal cette fois. Sur toutes ces questions, de France, d'ici ou d'ailleurs, Le Travailleur Catalan entend intervenir, informer, ouvrir le débat. Vous pouvez compter sur votre hebdomadaire, un hebdomadaire qui a aussi besoin de vous.

Nicole Gaspon

Annonces

Ensemble avec les AESH (Acompagnant.e d'élève en situation de handicap)

Samedi 7 janvier à partir de 16h30 - El Casal à Perpignan.

Pour une autre réforme des retraites. Réagissons sans attendre

Mardi 10 janvier à 18h – Retraite aux flambeaux. Place de la Victoire à Perpignan.

Assemblée de « Train en Têt »

Mardi 10 janvier à 18h30 – Salle Eyt à Prades.

L'Assemblée Générale de l'ASTI 66

Judi 12 janvier à 18h – El Casal à Perpignan.

Grande rifle de la section AMI du PCF

Dimanche 15 janvier à 15h – Salle des fêtes de la mairie à Elne.

Grande rifle du PCF

Dimanche 15 janvier à 15h – Salle Teresa Rebull à Alènya.

Vœux de la Fédération du PCF66

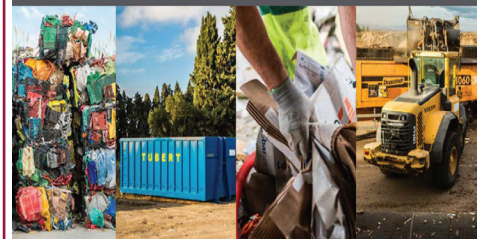
Lundi 16 janvier à 18h – Maison des communistes à Perpignan.

Décès de Wadiya, l'épouse de Mumia Abu Jamal

Emprisonné depuis quarante ans pour un crime qu'il n'a pas commis, Mumia Abu Jamal a été constamment soutenu par son épouse Wadiya qui vient de décéder. Mumia, malade depuis plusieurs années et fort mal soigné, n'a pas obtenu l'autorisation d'assister accompagné aux obsèques de son épouse. Son petit-fils Jamal jr Hart a adressé un message aux soutiens de Mumia qui de par le monde lui font part de leur émotion et de leur profonde sympathie.



Pour un traitement plus responsable de vos déchets



Siège du Groupe

Route de Bages
66200 ELNE
Tél. 04 68 22 08 59
Mail : contact@tubertenvironnement.fr

Déchetterie professionnelle

Chemin de Charlemagne
66200 ELNE
Tél. 04 68 21 00 40
Site : www.tubertenvironnement.fr

Le Travailleur Catalan

44 av. de Prades - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 67 00 88 -
mail : letravailleurcatalan@etc.fr
Site : www.etc.fr
Commission Paritaire N° 0424 C 84 621 /
N° ISSN 1279-2039

Gérante /
Directrice de publication Eulalie Arabia
Administrateur
Remi Cathala
Maquette Corinne Coquet
Une : © Corinne Coquet / Delgé
Illustrations : © Delgé

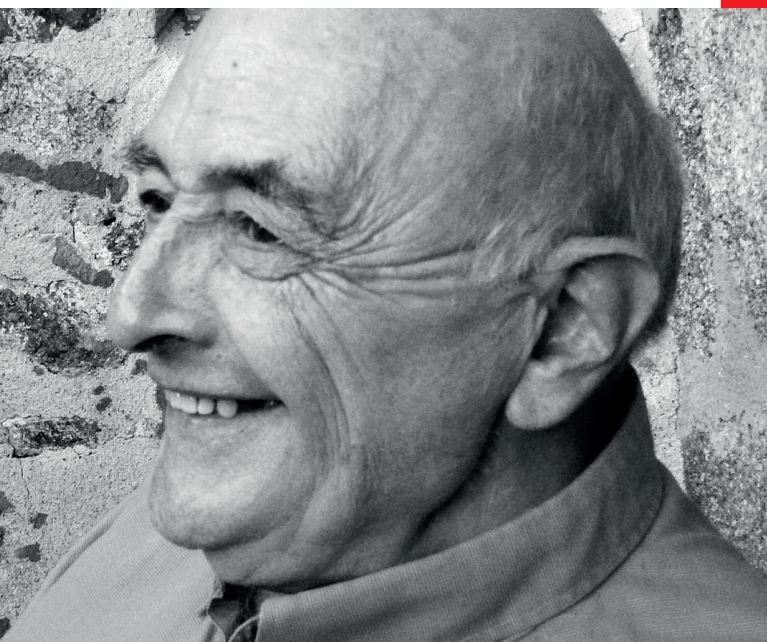
Impression
Imprimerie Salvador
33 bd.d'Archimède - 66200 Elne (France)
Webmaster
Corinne Coquet /
Dominique Gerbault
Publicité
Richard Siméon



Habilité à la parution
de vos annonces
légales.
Contactez-nous par
mail : légales@etc.fr

Salut l'artiste!

Une foule impressionnante a accompagné Roger Payrot pour son dernier voyage, Roger Ferrer, Michel Cadé, Pierre Habet ont évoqué l'homme, l'artiste, l'ami... Beaucoup d'autres voix se sont exprimées par écrit, nous en publions quelques extraits.



© Solebad Zarka

Jacques Pumaréda

Roger Payrot nous a quittés en ces jours de fête, discrètement, sans faire de bruit, sur la pointe des pieds. Son départ lui ressemble, il a beaucoup fait dans sa vie sans jamais chercher la lumière des projecteurs. Son engagement consistait plutôt à mettre les autres sous la lumière. Compagnon de route du Parti communiste français, nous partagions cette visée émancipatrice par l'éducation et la culture. Professeur de collège, son engagement auprès des jeunes est le fil rouge de sa vie, dans son métier,

en activité comme à la retraite.

Pédagogue, il avait l'intelligence de la mise en commun, de la transmission. De cette génération d'enseignants formés à l'école Normale, imprégnés des valeurs de la Libération, du Conseil National de la Résistance, c'était pour Roger une mission de promouvoir l'éducation populaire en tous lieux. Un humanisme plein d'espérances nourri de l'embellie de 36, de la Résistance aux luttes d'après-guerre. Relancé par les États Généraux de la Culture en 1987 ... En 83 viendra la création du Festival d'Estagel, la rencontre d'une volonté politique incarnée par Antoine Sarda et son conseil municipal et une joyeuse équipe d'enragés de théâtre avec Roger comme catalyseur pour oser, penser, organiser, un projet artistique et culturel.

Michel Cadé

1500 signes pour un ami défunt.

Lorsque l'on cherche sur le web « Roger Payrot », l'on apprend qu'il est un acteur crédité pour sa participation au *Retour de Martin Guerre* alors que sa prestation fut coupée au montage. La chose faisait toujours rire Roger, qui se préoccupait comme d'une guigne de la célébrité, étant aussi modeste que sûr de son talent. Certes, il n'ignorait pas le doute dans le moment de l'écriture ou de la mise en scène mais, lorsqu'il jugeait qu'il était prêt, il entrait de façon déterminée dans l'action. Gentil, cultivé, très au-delà de l'ordinaire, empathique, enthousiaste, bien installé dans la cité et parfois retiré dans son for, ouvert à tous et cultivant des amitiés électives, il fut, sous une apparence bonhomme, un homme complexe, dont chacun de ses parents, amis et disciples, eut une part sans accéder à sa totalité. Ce curieux de tout - musique, cinéma, littérature, philosophie, B.D., théâtre surtout - joignait à un savoir encyclopédique, un talent de dramaturge et de metteur en scène exceptionnel, dont notre département résonne toujours. Ce qui faisait sa satisfaction ultime était de donner à de jeunes intelligences l'occasion de s'exercer dans cette rude école de l'esprit et du corps qu'est le théâtre. À cette passion exigeante il donna, avec son ami Antoine Sarda, une forme, le Festival de théâtre d'Estagel, le continuer sera notre hommage à celui qui eut mérité de participer au concert des sages du 5^e siècle athénien ou du 18^e siècle français près de son cher Diderot. Salut Roger !

François Noell

Je t'ai d'abord connu, metteur en scène, en 75, au théâtre de l'Agly, puis comédien, en 76 au théâtre de *La Rencontre* et surtout auteur, avec *La ballade des perdus*. Dès le début, ton écriture m'a fasciné, emballé, par sa profondeur, son rythme, sa musicalité et je me suis promis, dès que possible de te demander d'écrire une pièce. Cela ne s'est réalisé qu'en 1996. *Madame est morte*, quelle pièce ! Pour moi, elle est et reste la pièce majeure de ton répertoire. Elle ne vieillit pas... Puis, il y a eu *La paix*, l'épée pour le passage en l'an 2000, écrite à propos de « *la Pau i Treva* » de Toulouges. Pièce qui occupe une place majeure, dans ton écriture.

Joseph Jourda

Ce que tu as construit pendant tout ce temps, c'est la pensée d'hommes et de femmes tournés irrémédiablement vers la culture garante de paix, de tolérance, d'amitié, de liberté de penser. Bien au-delà des frontières d'Estagel, tu as rayonné comme un homme discret et plein de bienveillance pour les autres...

Renaud Semper

Je me souviens de tes conseils, de ta patience, de tout ce temps que tu as pris à écouter ce gamin capricieux et désinvolte te raconter beaucoup de conneries. Tant de rires partagés. Tu as un été un véritable guide pour moi dans mon adolescence... Tu as donné naissance à toute une génération de jeunes artistes qui ne te remerciera jamais assez pour ce que tu lui as transmis...

Olivier Patrouix-Gracia

Roger Payrot...quand on passait dans ses mains, le dyslexique se métamorphosait inspirant, le matheux aimait la logique de la grammaire, le timide devenait exubérant...

Climat urgence

Toujours la sécheresse



2023 s'annonce comme une mauvaise année pour l'eau.

Nous entrons dans la nouvelle année et toujours pas de pluie ! C'est grave car les précipitations hivernales sont idéales pour recharger les nappes profondes (pliocène) et plus superficielles (quaternaire). Celles de printemps, que l'on espère abondantes, ne seront pas aussi efficaces car une partie sera absorbée par la végétation.

La situation des nappes de la plaine du Roussillon est catastrophique, jamais nous n'en avons connu de pareille. Les six unités de gestion qui couvrent le territoire catalan sont en situation d'alerte renforcée (dernier stade avant celui de crise qui réserve l'eau au seul usage domestique), c'est en tout cas ce que suggère le syndicat des nappes au préfet des P.-O. qui est le seul à même de décider des arrêtés Sécheresse.

Que cela soit la vallée du Tech (qui devrait être en niveau de crise), celle de l'Agly et de la Têt ou la zone du Rear, aucune commune, aucune communauté de communes, n'est à l'abri de la sécheresse. La solidarité s'impose !

Nous ne pouvons aborder le printemps et l'été prochains sans faire autre chose que guetter les stratus, lorgner les nimbus ou faire les yeux doux au moindre cumulus. En effet nous n'aurons peut-être pas la chance, comme l'an dernier, d'un printemps pluvieux qui a alimenté les deux nappes et rempli nos barrages (Vinça et Caramany) ce qui a permis de soutenir l'étiage de nos fleuves et d'éviter la catastrophe.

Aujourd'hui ce n'est plus le cas et le représentant de l'État est amené à prendre des arrêtés sécheresse même en plein hiver. C'est inédit !

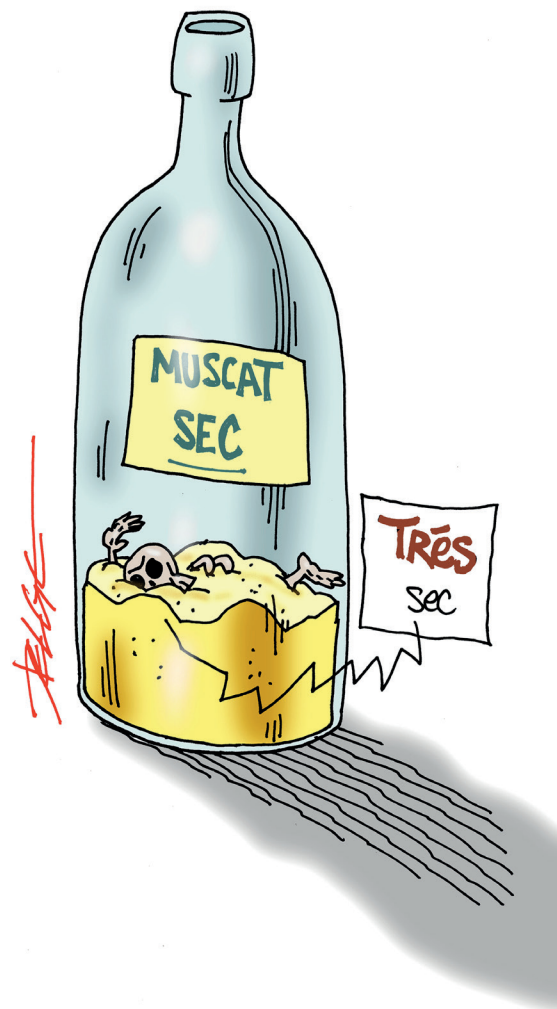
Pourtant notre département est sans doute l'un des mieux dotés en eau de toute l'Occitanie (nappes, rivières, barrages, canaux), c'est la gestion que nous en faisons qui aggrave considérablement le niveau et la qualité de la ressource. Nous pouvons encore réagir collectivement en dépassant les égoïsmes et les petites querelles politiciennes, le sujet et les enjeux sont trop importants pour notre département, sa population son économie.

Des solutions de court, moyen et long terme existent

Il convient en premier lieu, bien sûr, de poursuivre les efforts visant à économiser l'eau dans tous les domaines : rendement de réseaux, pédagogie notamment auprès des jeunes générations, transport de l'eau et maillage des divers réseaux, recharge des nappes par les canaux, recherche de ressources alternatives, meilleure exploitation de la retenue d'eau de Villeneuve-de-la-Raho et des divers Karsts comme celui des Corbières, du Montou....

Pour atteindre de tels objectifs, une gestion collective à l'échelle départementale s'impose ainsi que des investissements importants. Il est nécessaire aussi de fédérer l'ensemble des acteurs de l'eau pour travailler, avec la Chambre d'agriculture un schéma départemental de l'eau brute. La question des retenues de stockage en particulier dans la vallée du Tech ne doit plus être un tabou, comme la réutilisation après traitements des eaux usées (faisabilité à l'étude à Clairà et à Albères - Côte Vermeille - Illibérès) ou construction d'un aqueduc enterré entre Vinça et la Raho dont la retenue peut atteindre 17 millions de m³ (étude de faisabilité lancée par le Département).

Les PO aussi manquent cruellement d'eau



Clairement des solutions existent pour améliorer considérablement notre gestion de l'eau ce qui impactera positivement la ressource, pour cela il faudra pas mal d'investissement et beaucoup d'intelligence politique ! Quand on sait que les deux se raréfient...

Nicolas Garcia

Président du syndicat des nappes de la plaine du Roussillon, en charge de l'eau au Département.

Le cas de Villefranche-de-Conflent

Depuis la fin du mois de novembre 2022, la distribution d'eau potable est coupée pour les habitants de Villefranche-de-Conflent.

S'il y a eu une fuite importante sur le réseau, identifiée et résorbée à l'automne, la pénurie d'eau est surtout due au fait que le captage qui alimente la ville est à sec. Le peu de précipitations ces dernières semaines ne permet pas d'envisager un retour à la normale rapide. Les solutions envisagées (raccordement aux réseaux voisins, citernes dans le village, captage dans la rivière) sont limitées. La prise de conscience de l'impact de la sécheresse, notre capacité à anticiper les conséquences, et notre volonté (ou pas?!...) à modifier nos modes de vie qui aggravent le réchauffement climatique, fixeront le caractère exceptionnel ou prémonitoire de la situation de Villefranche. Ceci est peut être ce qui attend une grande partie des villes et villages du pays.

Environnement

Du constat à l'action ?



La 15^e conférence des Parties à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique (COP15) s'est déroulée du 7 au 19 décembre 2022 à Montréal.

L'accord, scellé dans l'indifférence mondiale au regard d'une finale de Coupe du monde de football, sans la présence de chefs d'État ou de gouvernement, est pourtant d'une considérable importance. Est-il assez ambitieux et permettra-t-il d'enrayer l'effondrement du vivant sur Terre, qui menace l'avenir de l'humanité ?

Le rapport préparatoire à cette conférence n'en a pas caché les enjeux : 75 % des milieux terrestres et 66 % des milieux marins sont « *sévérement altérés* » par les activités humaines. La conférence de Montréal se devait donc de prendre en urgence des dispositions de sauvegarde de la biodiversité. Elle a émis avec insistance des orientations indispensables, positives pour les États qui voudront bien les mettre en œuvre : la protection de 30 %

des aires marines, côtières, terrestres et d'eau douce et la restauration « *d'au moins 30 %* » des aires dégradées d'ici 2030 ; la réduction de l'utilisation de produits néfastes à l'environnement, la réorientation des aides à l'agriculture pour favoriser la biodiversité, une aide symbolique pour les pays du Sud afin de financer les projets dédiés au vivant, bien loin des demandes des pays concernés qui réclamaient aux pays riches 100 milliards de dollars par an et la création d'un nouveau fonds dédié.

Pas « d'exigences obligatoires »

On ne peut apporter de solutions pérennes à ces défis en continuant de considérer la nature comme une variable d'ajustement de l'économie marchande capitaliste. Or, tel est le point faible de la conférence de Montréal. Aucun calendrier précis, aucune contrainte.

Contrairement à ce que demandaient l'UE et plus de 380 entreprises, le texte ne comporte pas « *d'exigences obligatoires pour toutes les grandes entreprises et institutions financières d'évaluer et de divulguer leurs impacts et dépendances à l'égard de la nature d'ici à 2030* ». Il se contente d'« *encourager* » des actions volontaires.

Ainsi, des objectifs généraux, positifs, peuvent n'être que des mots dès lors qu'ils ne sont pas contraignants ! À défaut, le texte de la conférence sera interprété pour obtenir le statu quo, alors qu'il y a urgence à agir. Cet accord aurait pu être un puissant levier pour développer un nouveau type de coopérations internationales et préserver nos biens communs. Mais le déni semble toujours de mise. Jusqu'à quand ?

Évelyne Bordet

Climat

Macron refuse d'agir



Le 14 octobre 2021, l'État français a été condamné pour inaction climatique. La justice a sommé la France de prendre des dispositions pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre avant le 31 décembre 2022.

Ce recours devant les tribunaux par un collectif d'ONG avec le soutien de plus de deux millions de citoyens, baptisé l'« *Affaire du siècle* », avait fait grand bruit. Le tribunal administratif a donc fixé une date butoir pour que l'État atteigne les objectifs qu'il s'était lui-même assignés

Pour un exécutif qui promet de faire de la France une « *nation verte* », la sentence est sans appel. Le Citepa (Centre Interprofessionnel Technique d'Études de la Pollution), organisme mandaté pour évaluer les émissions de gaz à effet de serre produites, stipule qu'en France, elles ont stagné (-0,3 %) par rapport à 2021.

Le 17 octobre dernier, le Conseil d'État exigeait le paiement d'une amende record de 20 millions d'euros d'astreinte pour ne pas avoir agi significativement sur la réduction de la pollution atmosphérique, qui cause la mort de milliers de personnes par an.

Les ONG prêtes à retourner en justice

Émissions de gaz à effet de serre, réduction de la pollution atmosphérique, rénovation énergétique des bâtiments, transition agricole, force est de constater que le compte n'y est pas. « *La France n'a pas pris la mesure de cette condamnation* », se désole Élise Naccarato, d'Oxfam France.

Les ONG ne se contenteront pas de prendre acte. « *Nous allons retourner devant la justice et réclamer des astreintes financières* », avertit Justine Ripoll, de l'ONG « *Notre affaire à tous* ».

Une question de justice environnementale ainsi que de justice sociale à



l'heure où les plus précaires paient le prix fort des retards accumulés. « *Le transport est l'un des secteurs où les émissions augmentent et passer de la voiture thermique à la voiture électrique ne suffira pas* », explique Élise Naccarato. « *Il va falloir accélérer, investir dans les transports publics, rapprocher les centres de vie et de travail en repensant l'aménagement urbain* » conclut la militante.

Dominique Gerbault

Conflits sociaux

Deux victoires



Beaucoup d'agitation médiatique autour des grèves qui se ressemblent, SNCF et GRDF, et trouvent leur origine dans les politiques menées par les directions d'entreprises et l'État. Pierrick Cymbler, contrôleur SNCF et militant syndical, répond à nos questions.

Interview

Le conflit social des contrôleurs a fait beaucoup parler, comment est-il né et quelles étaient les revendications ?

C'est un conflit très étrange qui a vu le jour chez les contrôleurs.

D'un côté, nous avons la CGT qui porte fortement les revendications spécifiques par métiers depuis deux ans, afin de peser sur les négociations sur l'accord de la branche ferroviaire et les accords d'entreprise qui suivaient.

Dans ce cadre, de nombreuses initiatives ont vu le jour chez les contrôleurs (tracts, pétition et rassemblement national de la profession).

D'un autre côté, est né un groupe « Facebook » de contrôleurs TGV en colère qui avaient encore des revendications plus spécifiques, plus catégorielles. De ce groupe, est né un collectif de contrôleurs non organisés.

Quelles ont été les postures syndicales pendant le conflit ?

Le collectif, n'étant pas représentatif pour assister aux réunions officielles avec l'entreprise, a sollicité les organisations syndicales pour les représenter mais sur leurs revendications. La CFDT et Sud ont accepté de les représenter.

La CGT a continué son processus revendicatif propre pour deux raisons. D'abord, la CGT pense que le mouvement syndical doit être structuré et organisé. Ensuite, certaines revendications qu'elle porte n'étaient pas reprises par le collectif qui, à l'inverse, favorisait les contrôleurs des TGV au détriment de ceux des TER.

Il semble que le travail demandé aux contrôleurs SNCF ait évolué vers une activité essentiellement répressive. Est-ce cela le travail souhaité ?

En effet, depuis que la SNCF est privatisée, elle cherche à faire beaucoup plus de rentabilité financière au détriment du service et de la sécurité ferroviaire, le cœur habituel de notre métier. Les métiers des cheminots ont subi d'énormes mutations. Celui d'agent du service commercial train (ASCT), communément appelé contrôleur, en fait l'amère expérience.

Les voyageurs avec des billets TGV ou Intercités ne sont plus acceptés sur les TER et inversement. La SNCF demande aux agents de faire des billets surtaxés aux voyageurs qui viennent leur demander un billet à bord, y compris lorsque les voyageurs n'ont pas les moyens de prendre un billet. Les contrôleurs se retrouvent la plupart du temps seuls pour gérer beaucoup de dysfonctionnements. Le manque de moyens et de reconnaissance est flagrant !

Peut-on dire que le conflit a été victorieux ? Dans la région et dans le département, a-t-il été massivement suivi ?

Dans le département, comme dans tout le pays, le mouvement a été très suivi. Des contrôleurs peu habitués à faire grève se sont retrouvés dans la démarche du collectif qui appelait à faire grève sur les week-ends et les fêtes de fin d'année.

Ceux plus habitués à des mouvements structurés, avec assemblées générales démissionnaires, se sont mobilisés à l'appel de

la CGT sur les tables rondes nationales par métier, sur les journées fédérales et inter professionnelles. Certains se sont mobilisés sur l'ensemble des grèves ! Le mouvement a donc abouti à des avancées importantes concernant une prime, le déroulement de carrière et les effectifs (550 recrutements prévus en 2023).

Cependant, le mouvement n'est pas terminé car des revendications fortes sur l'avenir à moyen terme du métier, sur l'avenir du service public ferroviaire et sur les salaires (gelés depuis neuf ans à la SNCF) perdurent.

Propos recueillis par Michel Marc



© Michem Marc



© Michem Marc

Victoire chez GRDF

La revendication était pourtant simple : « Atteindre, comme dans toutes les autres activités électriques et gazières (IEG), les mêmes avancées salariales ». Il aura fallu six semaines de grève à ces salariés pour obtenir ce pourquoi ils s'étaient mobilisés. On pourra s'interroger sur la posture de la direction d'entreprise qui, par ailleurs, n'aura pas hésité à dépenser sans compter des sommes importantes pour « protéger les sites ». On imagine aussi l'état d'esprit des salariés, épuisés, mais vainqueurs, la tête haute. Dans les Pyrénées-Orientales, 100 % des salariés concernés auront tenu, un mois et demi. Combat pour le pouvoir d'achat, c'est certain. Mais aussi combat pour la dignité, sans aucun doute.

Département

Réussir l'activité touristique



Les ateliers Tourisme du Département permettent de créer une dynamique constructive autour d'un projet basé sur le respect et de compléter l'offre de parcours cohérents aux touristes.

Aude Vivès, vice-présidente du conseil départemental en charge du tourisme et présidente déléguée de l'Agence du développement touristique, a piloté les ateliers Tourisme mis en place par le Département qui se sont déroulés du 11 octobre au 14 décembre 2022 aux quatre coins du département. Depuis 2019, le Département s'applique à définir et mettre en œuvre le tourisme de demain. Convaincue des vertus de la démocratie participative, Aude Vivès estime que la concertation est essentielle à la mise en place d'un projet cohérent qui tient compte des spécificités locales.

En quoi gérer le tourisme est-il utile ?

Il s'agit d'abord du respect du territoire et de ses habitants. Pour cela, la gestion des flux est une nécessité. Il faut étendre la saison touristique sur l'année entière et mettre en valeur notre patrimoine. Mer, montagne mais aussi plaine, lieux de culture, villes et villages... aucun territoire n'est à délaissier. Des parcours définis peuvent proposer une diversité de séjours. L'agritourisme aidant, le touriste peut s'insérer dans l'écosystème local pour découvrir, voir et sentir. Des maisons de la saisonnalité doivent proposer des emplois sur l'année pour sortir les travailleurs de la précarité.

Le Département étant la carte d'identité

du tourisme, c'est à lui qu'il revient de gérer le développement de ce secteur, le premier de notre économie.

Qui participe aux ateliers Tourisme ?

Le Département a invité tous les professionnels du tourisme de sa base de données. Il s'est aussi concerté avec les offices du tourisme et les communes pour inviter largement les personnes impliquées. L'équipe en charge de l'animation a permis de mettre en place une dynamique. Les ateliers ont suscité un engouement pour étoffer et faire connaître les offres. Les participants dans leur grande variété sont venus nombreux. Le partage a permis de déconstruire les a priori et de rapprocher les personnes autour de la réussite de l'activité touristique. Les séances se sont terminées de manière informelle sur une dégustation de produits locaux.

Quelles sont les prochaines étapes ?

À présent, les éléments collectés au cours des ateliers sont analysés pour insérer les propositions et suggestions à l'offre globale. La question des déplacements a aussi été abordée. Dans l'avenir, les pistes cyclables et le train seront à l'honneur pour des parcours « zéro émission » utiles aux touristes, aux villégiatures des locaux et aux déplacements du quotidien.

Entretien réalisé par Veronika Daae

En Català



Posar el nen Jesús dins del pessebre?

- Què, has anat a la manifestació a propòsit del pessebre dins el pati de l'ajuntament de Perpinyà?

- Home, si hagués sigut per ser-hi favorable, si convé sí que hauria manifestat. És un element important de la cultura catalana, que hi pot figurar com a tal.

- Ostres! Què dius ara? És una manifestació de tipus religiós que no té res a fer dins d'un lloc públic republicà i a més això és exactament lo que diu el batlle, que recorda que és d'extrema dreta.

- Les opcions polítiques del Louis Aliot no les descobrim pas cada matí oi! I parlant d'ostres, és que jo hauria de deixar de menjar-ne si ell diu que l'hi agraden?

- No facis el ruc, no té res a veure. A més, cultura catalana o no, és una cosa que abans no se feia...

- Això és fals. Ja el batlle precedent ho va posar al mateix lloc, se fa en altres pobles en edificis públics de França, fins i tot en algun lloc a Cerdanya. A més, també certes pràctiques poden evolucionar, canviar... i afegeixi que si cal manifestar per totes les ocasions on un ajuntament participa a un acte religiós, tenim feina per tot l'any...

- És clar que els mitjans municipals posats al servei de la processó de la Sanch...

- ... I per la festa de Sant Joan? I per les benediccions de cabrits, cavalls i altres bèsties durant tot l'any, al Vallespir, al Conflent, a Cerdanya i Fenolledès? Fins i tot el batlle comunista d'Alenyà participa a una d'aquestes benediccions, amb tota la raó, ja que són actes populars, bons per la cohesió social, en els quals la majoria dels participants sovint no hi van per res que tingui a veure amb la religió...

- Queda que són actes religiosos.

- Lo que és religiós és de fer-ne una croada per guanyar-se el paradís dels ateus. La realitat és que perseguir aquestes pràctiques tan llunyanes de lo que les religions poden tenir de pitjor és, de fet, ser molt a prop d'una inquisició.

- Ei! Aquí te faràs picar sus els dits.

- Vols dir excomunicar potser?

- Prou, comences de me fer cagar...

- I què? No hem recordat que a Catalunya se posa un caganer dins del pessebre?

- Ho és... i tampoc soc en contra de posar el nen Jesús dins del pessebre.

C&C

Note de la redacción :

La crèche en mairie, le sujet fait débat jusqu'au sein du comité de rédaction de notre hebdomadaire, voir l'Humeur p16.

Environnement

Le représentant de l'État a reçu une délégation de « Viure »

Viure est un mouvement citoyen qui rassemble plusieurs dizaines d'associations et collectifs du département, de la Cerdagne à la Côte Rocheuse, œuvrant pour la protection des espaces naturels, des terres agricoles, de la biodiversité et du patrimoine bâti.

Les sujets ne manquaient pas qui ont poussé le collectif Viure à alerter le préfet des Pyrénées-Orientales. L'entretien a eu lieu avec le secrétaire de cabinet. Pour les militants, l'objectif était double. D'une part, il s'agissait de démontrer les impacts prévisibles de l'ensemble des chantiers en cours ou en préparation dans le département. De l'autre, rappeler au préfet son rôle majeur dans l'application stricte des lois, telles qu'elles existent aujourd'hui, même si elles sont notoirement insuffisantes. Alors que les discours officiels appellent à stopper l'artificialisation des espaces naturels et agricoles en France (Loi Climat et résilience, votée le 21 août 2021 par l'Assemblée nationale), nous constatons, au contraire, que celle-ci

progresses très rapidement dans notre département. Infrastructures routières ou portuaires, zones commerciales et d'activité économique, lotissements, parcs éoliens et photovoltaïque se multiplient de manière inquiétante sur tout le territoire. (...) Rien que sur la zone de Perpignan, 2 811 260 m² (2,8 km²) de terres ont été englouties ces 10 dernières années précisait ainsi le document remis en main propre.

Des exemples par dizaines, divers

Céret, d'abord, avec son viaduc et son projet de développement urbanisé, Argelès et son lotissement de résidences secondaires et la destruction du bois de chênes, Argelès encore et son projet d'agrandissement du port, Mon-

tesquieu, aujourd'hui, portant un projet de lotissement contesté, Sorède, Port Vendres, le Conflent et son PLUI, Perpignan Méditerranée, les rives de l'Agly ... « Nous demandons donc à la préfecture des Pyrénées-Orientales de :

Veiller à la cohérence entre l'augmentation de la population et la gestion de la ressource en eau, contrôler la légalité et la pertinence des décisions prises par les communes en matière d'urbanisation dans le contexte climatique et environnemental actuel et prendre en compte le travail de terrain effectué par les associations de protection de l'environnement et mieux les intégrer dans les différentes commissions préfectorales ».

Michel Marc



Réserve marine de Banyuls

Les propositions du collectif de plaisanciers de Cerbère

Dans le cadre de l'action entreprise par le département pour agrandir la réserve naturelle marine de Banyuls, le collectif de plaisanciers de Cerbère réaffirme et diffuse ses positions.

À la suite, début 2022, de l'annonce de l'extension de la réserve marine de Banyuls le collectif des plaisanciers de Cerbère avait élaboré un texte de propositions dont notre journal s'était fait l'écho. Les décisions concernant cette extension étant sur le point d'être prises le collectif des plaisanciers de Cerbère exprime une nouvelle fois en détail, et arguments à l'appui, ses propositions.

L'interdiction ne touchera que les plaisanciers

S'inquiétant des facilités laissées à la pêche professionnelle, il pense que l'essentiel des interdictions sera supporté par les plaisanciers. Or la pêche de loisirs se pratique quatre mois par an quand il fait très beau. Les prises sont minimales avec un impact dérisoire. La pêche professionnelle

est opérationnelle douze mois par an, souvent par tous les temps avec un impact non négligeable sur la faune sous-marine, dû aux méthodes de pêche telles que les filets maillants en crin. Qui peut croire et cautionner que le maintien d'une telle réglementation protège la ressource ? Le projet protecteur du collectif, détaillé et chiffré, permet une mise en valeur de notre côte, son développement économique. Les décideurs feront-ils l'effort d'écouter les pêcheurs autochtones qui appuient leur projet sur leur connaissance de la mer et le bilan affiné qu'elle leur permet ?

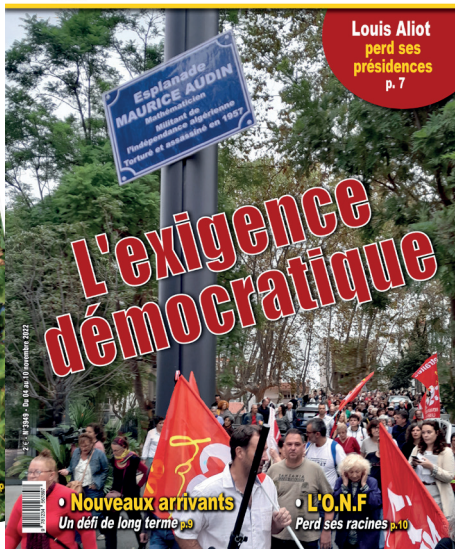
Ne pas laisser faire

Les dernières mesures prises par la Réserve marine donnent la tendance : Interdiction de pêcher certaines espèces (pagre, loup) pendant la période de frai, mais ceci ne s'applique qu'aux pêcheurs à la canne. Les pêcheurs professionnels ont la possibilité de prendre ces espèces avec leurs filets maillants. Ce qui donne à penser que seules les pêches traditionnelles de loisirs (palangrotte, palangre, nasse, ramassage des oursins, des moules) et la pêche sous-marine sont menacées par l'extension de la Réserve. La bataille n'est pas terminée, on peut encore intervenir massivement dans l'enquête publique qui va s'ouvrir. Le collectif, lui, a l'œil sur les autres voies de contestation qui pourront s'ouvrir.

Yvette Lucas

"Vous trouverez la version longue sur le site du TC".

En 2022, le TC chez vous, avec vous



- annonces légales - annonces légales - annonces légales - annonces légales -

**Fin fonctions CAC
VIGNAL INVESTISSEMENT****Société Anonyme au capital de 38 112,25 euros**
Siège social : chemin Vieux de Saint Cyprien - 66200 ELNE
398 081 794 RCS PERPIGNAN

Aux termes de la délibération de l'AGM en date du 29/06/2029, il résulte que les mandats de la SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE DE L'ARIEGE, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Christophe BRECHET, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

Pour avis

Le Conseil d'Administration

MGD SCI au capital de 100e Siège social : 39 bis rue du grenache 66380 Pia
898 631 379 RCS PERPIGNAN

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2022, l'AG Extraordinaire a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2022, nommé en qualité de liquidateur M. MINON JIMMY, demeurant 39 bis rue du Grenache 66380 Pia et fixé le siège de liquidation au siège social Les modifications seront effectuées au RCS de PERPIGNAN

RECTIFICATIF

Dans l'annonce parue dans le Travailleur CATALAN N° 3956, le23/12/2022 concernant la SAS BBRD CONSTRUCTIONS, il fallait lire pour l'associé-directeur général en ce qui concerne son lieu de naissance : MEDCHAR BRIECH, GHARBIA au lieu de BRIACH.

Pour insertion

Dénomination Sociale : BE FIDUCIE**Forme : SASU****Siège Social : 04 rue Mouroye 66410 VILLELONGUE DE LA SALANQUE****Capital : 500 €****819 800 913 RCS PERPIGNAN**

Par décision de l'AGE du 1er décembre 2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. LERY Jean-Pierre demeurant 04 rue Mouroye 66410 VILLELONGUE DE LA SALANQUE pour la durée de la liquidation.

Et fixer le siège de la liquidation au siège social ou seront notifiés actes et documents.

Mention au RCS de Perpignan

Pour avis et mention.

Intermarché
SUPER**ELNE****Ouvert du lundi au samedi, en continu de 8h45 à 19h45**
Le dimanche, de 8h45 à 12h30 **04 68 22 04 56****Z.I. - 10 boulevard Jacques Albert****DE 1 A 8 PLACES - Toutes distances****AMBULANCE - VSL**

24/24h



66310 ESTAGEL

 **04 68 29 00 34**

XV

Réveillons noirs ”

Écrasée à Montpellier (38-10), battue à domicile (10-29) par La Rochelle, l'USAP sombre lentement.

Même s'il est vrai qu'affronter Montpellier, champion de France en titre, puis La Rochelle, champion d'Europe actuel, est loin d'être un cadeau de fin d'année, force est de constater que l'USAP n'est tout simplement pas au niveau.

Les joueurs font ce qu'ils peuvent, mais... Les entraîneurs font ce qu'ils peuvent, mais... Le président fait ce qu'il peut (ou veut!), mais l'USAP s'enlise. L'USAP s'enfoncé dans une spirale négative.

Le club est en train de perdre de sa superbe au fil des saisons et ce depuis dix ans. C'est vrai que le Top 14 actuel et son rythme effréné ne permettent pas à un petit club comme l'USAP de s'exprimer, voire d'exister.

Est-il encore temps de réagir ?

Le Boxing Day aura été plus que déprimant pour la petite équipe de l'USAP. Défaits en Champions Cup, les Héraultais étaient revanchards. L'USAP en a subi les conséquences. Brive a battu Clermont 9 minutes après la sirène. Brive se déplaçait ensuite à Lyon et l'a emporté. Les Brivistes, concurrents directs des Catalans pour le maintien, gagnent deux matchs qui font mal à la tête des sang et or.

L'USAP reste une équipe très indisciplinée. À Montpellier vingt pénalités sifflées contre eux, trois cartons jaunes. Dès lors impossible de gagner un match même si l'arbitre ne semblait avoir d'yeux que... contre l'USAP. Il faudrait, tout de même, éviter de faire une fixette sur l'arbitrage au risque d'occulter les véritables problèmes qui entourent le club. Le jeu des Catalans n'est pas cohérent du tout. Aucun fond de jeu évident. Hormis la défense (9 essais encaissés tout de même!), rien n'a transpiré contre Montpellier, encore moins contre les Rochelais! Inquietant en début de phase retour.

Quels vœux pour 2023 ?

Il est très difficile pour les joueurs d'être à chaque match sur le fil du rasoir. Malgré leur visible bonne volonté, certains paraissent détruits physiquement et moralement (cf. trois cartons jaunes). Tout le monde se défonce-t-il ? Le carton rouge du capitaine Acebes (inexcusable tout de même!) est peut-être la conséquence d'un climat pas très sain dans le vestiaire, d'une grande frustration. Il manque des joueurs gestionnaires sur lesquels le groupe peut s'appuyer. Le discours des entraîneurs passe-t-il vraiment ? Difficile de répondre par l'affirmative en observant les lancements de jeu des Catalans. L'attaque de l'USAP ne donne jamais l'impression de pouvoir transpercer le rideau défensif adverse. Les joueurs semblent se chercher sur le terrain et chacun donne l'impression d'attendre l'exploit de son partenaire. D'autre part, et le problème n'est



Tom Ecochard 10 ans à l'USAP.

pas si simple, l'USAP est à cinq mois de la fin d'une saison charnière. La moitié de son effectif arrive en fin de contrat, effectif dont la moyenne d'âge est relativement élevée. Les contrats se négocient actuellement. Inévitablement l'équipe s'en trouve déstabilisée. Au niveau JIFF, l'USAP, si maintien, n'aura plus aucun avantage contrairement à cette saison. Elle sera, à ce point de vue, au même niveau que les grands du Top 14. À savoir sa moyenne JIFF sur la saison devra être de 17. Elle ne pourra aligner plus de 13 non JIFF par match en moyenne. Son recrutement devra porter en priorité sur des joueurs JIFF qui coûtent plus cher, à l'heure actuelle, que les non JIFF. Et l'USAP n'a pas d'argent...

En conclusion, si les Catalans arrivent, par miracle, à se maintenir en Top 14, la prochaine saison risque d'être encore plus galère que l'actuelle. Si par malheur l'USAP descend en juin 2023 en Pro D2, plus que probable, d'autres joueurs qui ont une clause Top 14 vont quitter Aimé-Giral. Financièrement le club sera moins étranglé peut-être car certains salaires seront revus à la baisse, le niveau des joueurs sera plus bas aussi. Mais les abonnements risquent aussi de baisser. Que veut l'USAP ? Que désire le président ? Complexe, n'est-ce pas ?

Rêvons un peu ! Le Père Noël est passé par Aimé-Giral et a déposé un beau cadeau... à découvrir avant la fin de la saison.

Molt bon any a tothom i que tot vagi bé !

Jo Solatges

TOURRES JEAN

Electricité
Climatisation
Pompe à Chaleur
Entretien
Dépannage
04 68 22 86 30



TOURRES JEAN

Electricité ALENYA

INDUSTRIE - TERTIAIRE

BÂTIMENT - CLIMATISATION

1, Place Henri Sayroux - 66200 ALENYA

www.electricite-jeantourres.eu

Tél : 04 68 22 86 30 / 06 11 23 55 12 - Email : marje66@jeantourres.com

Où sortir ?

Cirque contemporain

Le temps d'un voyage

Perpignan

Palais des Congrès | Samedi 7 janvier à 15h | Concert - **Viva Offenbach!** | De 39€ à 50€.
Mardi 10 janvier à 17h | Concert - **Musique, chants et danses d'Amérique du Sud** par la Charanga del Vallespir | Séance musicale : 10€ adhérents / 15€ non-adhérents.

Auditorium du Conservatoire | Vendredi 6 janvier à 18h30 | Concert - **MX4L** | Gratuit.

Palais des Expositions | Du 12 janvier au 22 janvier. 21h du jeudi au samedi et 17h30 le dimanche | Théâtre - **Ça peut pas être pire** | 16€ - réduit 13€.

Archipel | Jeudi 12 janvier et vendredi 13 janvier à 20h30 | Spectacle danse - **Deleuze / Hendrix** | De 12€ à 30€.

La Casa de Nadal | Samedi 7 janvier à 17h | Musique Festival - **Dix sur Dix**.

Mardi 10 janvier à 17h | Musique Festival - **Dix sur Dix** - Grand closing.

L'Anthropo | Vendredi 6 janvier à 20h | Théâtre - **Impro**.

El Mediator | Mercredi 11 janvier à 21h | Concert - **Jam Session**.

Samedi 8 janvier à 21h | Concert - **Laurent Bardainne & Tigre d'Eau Douce**.

Institut Jean Vigo | Jeudi 12 janvier à 19h | Film - **Les 3 Mousquetaires et demi** de Gilberto Martin Solares | 6€

Banyuls-sur-Mer

Salle Novelty | Dimanche 8 janvier de 16h à 18h | Concert - **L'heure musicale** | 12€ - réduit 10€.

Canet-en-Roussillon

Gymnase Éric Tabarly | Dimanche 8 janvier à 17h | Concert du Nouvel An - **Duos Romantiques** | 15€ - réduit 12€ - enfant 6€.

Céret

Salle de l'Union | Vendredi 6 janvier à 20h30 | Poème visuel - **Réfugiée poétique** - Cie Claire Ducreux | 10€ - abonné 8€ - réduit 5€ - enfant 4€.

Les Angles

Espace Angléo | Du 6 au 8 janvier | Festival-**Garosnow** | Pass 2 jours 53€.

Saint-Feliu-D'Avall

Salle Max Havart | Samedi 7 janvier à 20h30 | Théâtre - **Le cimetière des éléphants** | 8€ - gratuit -12 ans.



Pour les fêtes de Noël, l'Archipel a proposé Passagers, pour les petits et les grands, la dernière création du collectif québécois les sept doigts de la main.

Salle comble. En voiture, embarquement immédiat, sur le quai de la gare pour un voyage d'une heure trente dans l'univers poétique de cette troupe aux multiples talents.

Le temps d'un voyage, les passagers se côtoient dans un wagon de train. Au sein de cette fenêtre temporelle, ils existent dans une réalité suspendue. Reflets de leurs origines et embryons de leurs futurs, ils oscillent entre regrets et utopie.

Neuf artistes, danseurs, acrobates, jongleurs, funambules, vont dans une succession de tableaux voyager dans ce train imaginaire. Tout va très vite, les scénographies s'enchaînent dans un rythme endiablé. Les performances individuelles s'articulent très bien avec le jeu collectif.

À chaque étape c'est une histoire de rencontres, d'échanges dans cet univers clos du wagon.

La cadence du voyage insuffle son rythme au paysage sonore avec une bande son remarquable, soutenue par des projections originales qui viennent renforcer la dramaturgie.

Témoins du monde qui défile sous leurs yeux et qui les transforme à leur insu, ils métamorphosent leur compartiment en aire de jeu propice aux confidences.

Cette création a été saluée par le public conquis et enthousiaste. Bravo à cette équipe composée d'artistes internationaux pour l'esprit créatif, multidisciplinaire et collaboratif.

Jacques Pumaréda



Journal Le Travailleur Catalan

Bulletin d'abonnement

remplir lisiblement en lettres majuscules vos nom, prénom et adresse

FORMULE HEBDO PAPIER

6 mois : 40€

1 an : 78€

FORMULE HEBDO NUMÉRIQUE ET PAPIER

Site+papier

1 an : 100€

Site

1 an : 66€

Nom, prénom :

N° : Rue, bd, ave., etc. : Nom de la voie :

Code postal ou cedex : Ville :

Mail : Tél :

Bulletin à renvoyer à : Travailleur Catalan, 44 av. de Prades - 66000 Perpignan. Mail abonnement TC : abonnements@letc.fr
Tél. 04.68.67.00.88 - Chèque à l'ordre du Travailleur Catalan.

Découvrez d'autres articles chaque semaine sur le site



Scan Moi

Cinéma

**Maghreb si loin si proche,
26^e édition**

Solidaires est le beau titre de Maghreb si loin, si proche, boulevard laïque des cultures 2023, qui se déroulera du 13 au 29 janvier dans seize lieux de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

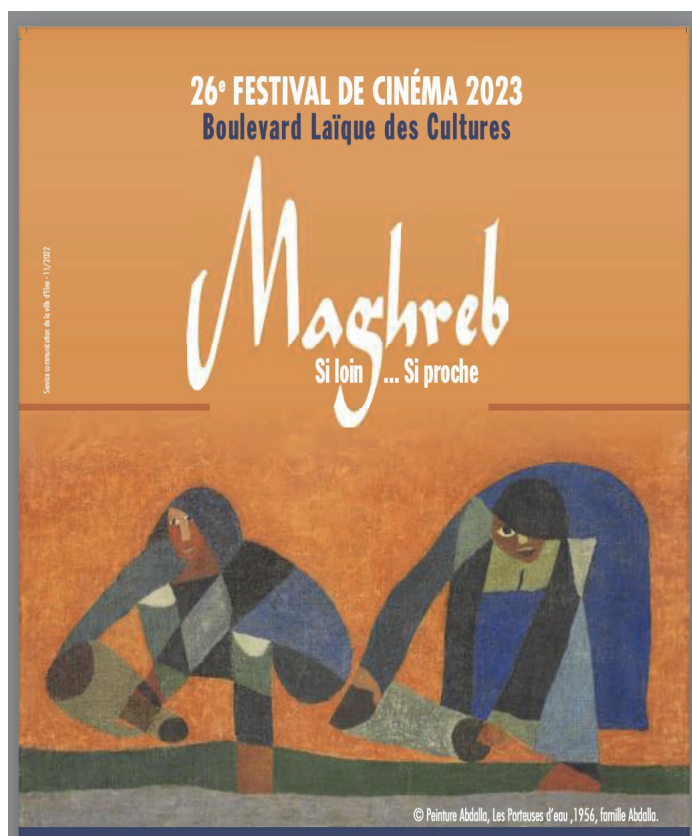
Face aux tyrannies sans nuances qui partout s'imposent « *Solidaires* » ouvre la porte des possibles qui tient à souligner que la solidarité est le meilleur moyen pour conjuguer le semblable et le différent, le proche et le lointain... Pour Jean-Pierre Bellay qui signe cette phrase, le message de *Solidaires*, cet ensemble de films que nous verrons bientôt, se veut porteur d'espoir, de compréhension bienveillante et d'accès à la liberté. Maghreb, chaque année renouvelée, nous fait voir la réalité complexe des peuples au-delà de la Méditerranée, leurs peines mais aussi leurs joies et surtout, en dépit de tous les obstacles, leurs capacités créatrices.

La vie dans tous ses aspects

Tunisie Algérie, Maroc, Égypte, Burkina-Faso et France sont au rendez-vous. Films réalisés par des femmes et des hommes, fiction et documentaires. C'est la vie dans ses divers aspects, heureuse sous les figuiers tunisiens, inquiète pour les homosexuels reniés par leur société, la vie chez nous des délaissés ou des déracinés, souvenirs du passé et hommage aux victimes (comme Nos frangins de Rachid Bouchareb), mais aussi la vie de celles et ceux qui s'unissent pour transformer leur destin. Six films seront présentés en avant-première et l'on attend plusieurs invités. Des repas et autres rencontres sont aussi organisés, faisant de Maghreb, comme d'habitude, un événement particulièrement festif.

Y.L.

Les dates du festival : Elne, 13 et 14 janvier, Limoux le 15, Gruissan le 16, Port-Vendres le 17, Rivesaltes le 18, Lézignan le 19, Alénia le 19, Argelès-sur-Mer 20 et 21, Canet-en-Roussillon 22 et 27, Ferrals-les-Corbières le 23, Perpignan 24 et 26, Banyuls-sur-Mer le 26, St Paul de Fenouillet le 26 Cabestany, 28 et 29. Infos 06 89 55 96 98. www.cinemaginaire.org

**Intermittence****L'indemnisation des intermittents du spectacle en France participe largement à définir le statut de l'artiste dans notre société.**

L'intermittence pour les artistes et techniciens du spectacle qui ne sont pas en CDI, est un système d'indemnisation pendant les périodes non travaillées. Pour simplifier, si 507 heures sont validées sur 12 mois dans des contrats pertinents, il sera possible pour l'artiste de débloquent une allocation de retour à l'emploi calculée sur le montant brut gagné et le nombre d'heures travaillées sur la période de calcul. Il ou elle pourra ensuite toucher l'allocation sur les douze mois suivants, les jours non travaillés.

Question à Katia et Julien, musiciens intermittents, que pensez-vous de ce système ?

C'est un avantage de pouvoir échelonner nos revenus, bien que la cotisation soit élevée, en particulier lorsqu'il s'agit d'un cachet. Même si dans une société idéale il n'y a pas besoin de l'intermittence, ce système sort les artistes et techniciens du spectacle français de la grande précarité qu'ils vivent dans d'autres pays. Au Royaume-Uni, ce sont les mécènes qui compensent le fait que l'art n'est pas rentable. Dans la société française c'est l'engagement de l'État qui soutient l'art à travers l'intermittence. Le point positif majeur, c'est qu'on n'est pas dans une situation de soumission. Ici l'État nous pousse vers des missions sociales et politiques liées à la vie de la cité. C'est très différent que de devoir se faire convainquant auprès de mécènes. En France, lors d'une générale d'un spectacle, les invités sont par exemple des scolaires ou des personnes prises en charge par des centres sociaux. Ailleurs, les mécènes sont invités en contrepartie de leurs dons. Au final, toute la place de l'artiste dans la société est liée à ce système d'intermittence étatisée. Il s'agit d'un « *pacte social* ». Pour que cela fonctionne, il est crucial que les organisateurs de concert (association, privé etc) déclarent les artistes.

En France, on a le droit de choisir la liberté sans se précariser autant que dans d'autres pays et pas besoin d'être inféodé aux mécènes.

Propos recueillis par Veronika Daae

Médecins libéraux

Une grève indispensable ?

Notre système de soins est malade. Une autre solution existe pour la médecine de ville.

La revendication du doublement du prix de la consultation n'est pas portée par les syndicats de médecins mais par un collectif baptisé « *Médecins pour demain* ». Ce mouvement, à l'instar de celui des contrôleurs de la SNCF s'est largement développé grâce aux réseaux sociaux.

Si les syndicats de médecins désapprouvent cette revendication, ils tombent d'accord sur le constat de malaise. Ce dernier est d'abord démographique : les médecins issus de la génération du baby-boom partent peu à peu en retraite et ne sont pas remplacés.

D'après une proposition de loi portée par les sénateurs socialistes pour lutter contre les déserts médicaux (elle a été rejetée), 72,2% de la population française vit dans une zone incorrectement fournie en médecins généralistes.

Les centres de santé, l'autre modèle

Qui de nos jours voudrait travailler 55 heures par semaine sans reconnaissance sociale et en étant « mangé » par les tâches administratives ? Les syndicats de médecins demandent eux aussi une augmentation du prix de la consultation. Le syndicat MG France revendique une augmentation différenciée selon l'âge et la pathologie. « *On ne va pas demander 150€ à une mère de famille venue consulter avec ses 2 enfants* » s'insurge le syndicat Réagir (*).

Une autre solution existe, celle des centres de santé. Sa présidente, la docteure Hélène Colombani préfère se concentrer sur l'accès aux soins. Les centres de santé emploient des médecins salariés et prennent en charge les tâches administratives.

Plutôt qu'un doublement du tarif de la consultation qui risquerait de pénaliser les patients sans mutuelle, la généraliste défend une

Médecins et soignants en grève : le Ministre ne comprend pas



rémunération au forfait. « *Nous n'avons pas la problématique des partages d'honoraires par rapport aux médecins libéraux, puisque c'est la structure qui bénéficie de la rémunération et qui salarie les professionnels* » affirme la généraliste.

Eve Gerbault

(*) Regroupement autonome des généralistes jeunes installés et remplaçants.

Horizon 2023

Macron, le retour



Au-delà de la communication, les dossiers retraites et indemnisation privés d'emplois apparaissent bien comme les marqueurs du macronisme.

Passé maître en communication du contre-pied, le président a fini l'année 2022 en laissant les Françaises et Français avec le sentiment mitigé de ne pas savoir sur quel pied envisager 2023.

Pourtant, après sa 2^e élection et malgré un Parlement récalcitrant à ses ordres, la fin de son double quinquennat paraissait toute tracée à coups de 49.3, jusqu'à 2027. Champion du « *quoi qu'il en coûte* » ou défenseur de la République « *en crise ou en guerre* », il s'était construit une pseudo image sociale pour assurer sa réélection. Ne restait plus

qu'à gérer le temps comme ses prédécesseurs à double mandat.

2023 sera le retour du président des riches

Et voilà que 2023 démarrera avec les deux dossiers les plus à même de plonger les Français dans une année noire. Alors que ses propres amis médiatiques et politiques ont un mal fou à expliquer que nous devons travailler plus longtemps, alors qu'aucun élément économique et encore moins social ne justifie l'urgence et la nécessité d'une réforme des retraites, le président en fait « *une affaire personnelle* ». Au risque

de refaire un front uni syndical et politique à gauche, au point de se retrouver face à une partie de son électorat qui, même en votant pour lui, n'est pas prête à abandonner notre socle sociétal issue du CNR. Enfin, ce début 2023 sera aussi celui de la réforme de l'indemnisation chômage. Il faut quand même être sacrement gonflé pour dire que moins il y a de chômage, moins on aidera les chômeurs ! ou très menteur si on pense que ces « *faïnésants* » de chômeurs n'ont qu'à basculer au RSA avec un éventuel travail d'intérêt général obligatoire. Bref de la main d'œuvre gratuite pour ses

amis du CAC40. Pour le capitaliste libéral qu'il est, « *La fin de l'abondance* » pour les Françaises et les Français sonne comme un chemin directeur de sa fin de mandat. Encore plus pour les riches, de la sueur et des larmes pour les autres. Ce modèle économique très anglo-saxon qui l'a fait naître et qu'il portera jusqu'au bout. Pas sûr que ce chemin ne fasse réagir bien au-delà des progressistes et ne soit le déclencheur de la saine réaction d'un peuple soucieux de son destin. Alors 2023 peut tout aussi bien devenir l'an 1 de la révolte.

P.P.

Est

L'Europe va-t-elle laisser mourir l'Arménie ?



Depuis le 12 décembre, l'enclave arménienne du Haut-Karabagh est coupée du monde. L'Azerbaïdjan poursuit en silence son projet d'annexion.



Le blocage de l'unique route reliant le territoire montagneux au reste de l'Arménie, plonge 120.000 habitants dans le noir et le froid. Les pénuries d'essence, de médicaments et alimentaires explosent. Le spectre d'une crise humanitaire d'envergure prend de plus en plus forme. L'enclave arménienne du Haut-Karabach est en état de siège.

Le dirigeant azerbaïdjanais Ilham Aliyev, despote soutenu par la Turquie d'Erdogan, assimile Erevan, la capitale de l'Arménie, à une ville azerbaïdjanaise.

L'effroyable engrenage des souffrances des populations civiles arméniennes se profile à l'horizon.

Les Arméniens redoutent l'isolement sans fin, la crainte de tout perdre, de voir leur pays émietté, annexé, puis absorbé. Ceux-ci en ont fait déjà l'atroce expérience en 1915 lors du premier génocide du XX^e siècle. Le pays est victime de la « *conjonction des intérêts russes, azerbaïdjanais et turcs* », se désole Taline Papazian, politologue, chargée de cours à Science Po d'Aix.

L'Europe regarde ailleurs

Pendant que le blocus azerbaïdjanais coupe le courant aux Arméniens en plein hiver, Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, vient de signer un « *partenariat stratégique* » pour que l'Azerbaïdjan fournisse l'Union européenne en électricité grâce à un nouveau câble sous-marin.

Les intérêts économiques et stratégiques de l'Europe avec Bakou supplantent les préoccupations humanitaires. L'arrêt des importations de gaz russe l'a poussé à approfondir ses partenariats avec le président Aliyev. Les dirigeants européens, s'ils continuent leur marchandage cynique avec le régime d'Aliyev, se rendront complices du supplice de toute une population civile. Il ne suffira pas au président Macron de faire entrer Missak Manouchian au Panthéon pour s'en laver les mains.

Les droits de l'Homme sont remisés au fond du tiroir des grands discours. Ce qui vaut pour l'Ukraine semble ne pas tenir pour l'Arménie.

Dominique Gerbault

Espagne

TVA taux zéro pour les produits alimentaires de première nécessité

Les communistes français en rêvaient, le gouvernement espagnol de gauche l'a fait.

À l'issue du dernier Conseil des ministres de l'année, pour aider les classes populaires à lutter contre l'inflation, le gouvernement espagnol de Pedro Sanchez a promulgué des mesures qui concernent les dépenses alimentaires. Pour une série de produits tels que le pain le lait, les fruits, le fromage... le taux de TVA passe de 4% à 0% et ce, pour six mois. Pour l'huile et les pâtes, la TVA passe de 10% à 5%. Les ménages les plus modestes toucheront en plus une aide exceptionnelle de 200€. Il s'agit de ceux ayant des revenus inférieurs à 27 000€ par an.

Ces mesures se chiffrent à 10 milliards d'euros. Au total, le gouvernement de Pedro Sanchez aura pris 45 milliards d'euros de mesures en 2022 pour aider les plus démunis à faire face à l'inflation. Cette dernière atteint 15,3 % sur un an en novembre 2022 pour les seuls produits alimentaires.

D'autres mesures concernent la facture énergétique qui a, elle aussi, explosé. La limitation de la TVA à 5 % sur le prix de l'énergie (gaz et électricité) est prolongée de six mois. C'est le cas également des augmentations de loyers : leur limitation à 2 % par an est également prolongée pour 2023, tout comme la baisse des tarifs des transports publics.

Les communistes français proposent des mesures analogues pour la France. Ils se battent pour une autre utilisation de l'argent. Rien n'est dit sur ce que compte faire le gouvernement espagnol pour financer toutes ces mesures indispensables.



Le gouvernement espagnol veut freiner l'inflation dans le secteur alimentaire.

Ève Gerbault

Aliot se prend pour le petit Jésus



Nous n'en aurons jamais fini avec la laïcité. Depuis plus d'un siècle, la loi de séparation de l'église et de l'État a pratiqué une opération chirurgicale de très grande ampleur pour définir des domaines, des règles, des pratiques qui clarifient, autant que faire se peut, ce qui tient à la religion, à la place que des institutions majeures qui en émanent peuvent prendre, aux rôles dévolus à ceux qui s'en réclament, à la place sociale de tous ceux qui s'engagent à la faire vivre.

L'église, il s'agissait dans ces temps de tension, de l'église catholique. Elle avait pignon sur rue et même un peu plus, un pouvoir important, un rôle social central, des formes de « délégués de service public », comme on dirait aujourd'hui, une assimilation étroite à la structure étatique et une autorité sur les consciences inscrite dans l'histoire. L'église est entrée dans la loi des hommes. Ce fut un tremblement de terre dont ma mémé cinquante après me parlait.

Une loi compliquée

Il a fallu du temps pour bien mesurer qu'au-delà de la simple question religieuse une dimension, sociale, fondamentale, politique, morale, philosophique, fondamentale prenait dans la loi une forme nouvelle qui, plus d'un siècle après, n'en finit pas de produire ses effets. Elle est propre à notre histoire. Ces données sont aussi compliquées à définir que la laïcité elle-même. Les philosophes des Lumières en avaient enfanté l'idée. La Révolution de 1789 avait incarné, celle de la liberté, de la liberté de conscience, et des impératifs qui s'y rattachent. Le droit naturel, et la raison en furent et en restent les assises. La liberté de croire ou pas, est son fondement.

Aux antipodes de la providence

Nous sommes donc aux antipodes d'un surnaturel totalitaire présenté comme la source de tout, de l'homme, de la femme, du monde, de l'univers sorti comme par miracle des mains d'un dieu qui ne saurait être qu'une providence incarnée.

Il a donc fallu renvoyer dans la sphère privée la religion pour construire un État laïque !

Restent des églises, des institutions, des clercs, des lieux porteurs de cette histoire ancienne. Des croix dans l'espace public, mais plus dans les écoles, ni les hôpitaux, des moments d'expression religieuse dans les rues, des pratiques publiques et privées qui jouent avec une séparation mouvante qui peut donner l'impression que des problèmes demeurent.

Perpignan garde sa crèche dans la Mairie



Ils s'exacerbent, aussi bien sous l'effet du développement de nouvelles religions que devant une déchristianisation tangible.

Résistances ?

Il devient de bon ton de faire de la résistance. Ainsi des crèches que des municipalités, plus qu'à droite, implantent dans des lieux publics, à la mairie de Perpignan, ou à celle de Béziers, comme pour afficher ostensiblement une foi publique qui n'est pas celle de tous.

Le prétexte culturel a bon dos. Les pessebres seraient consubstantiels à notre catalanité, donc déborderaient largement de l'expression d'une foi privée, Aliot les accueille donc en mairie et en fait un des ornements décoratifs de la ville en ces périodes de fêtes.

Quant à ce que la justice peut en penser (elle demande sa suppression pour respecter la loi justement), fidèle à son mépris souverain pour la chose jugée et donc pour l'état de droit, (il faut oser quand on est maire) il fait comme pour les locaux de la Cigale occupés indûment, il s'assied dessus.

À lui tout seul il est le droit, la religion, son histoire et sans doute aussi le petit Jésus venu un certain 25 décembre sauver les hommes et un peu les Perpignanais qui feraient bien d'ouvrir les yeux sur les agissements de leur maire.

Jean-Marie Philibert

La fédération du PCF66
vous invite à la présentation des vœux

2023

Lundi 16 janvier à 18h

Salle Philippe Galano - 44 avenue de Prades - 66000 Perpignan

Un apéritif dinatoire clôturera la cérémonie.